

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Paix A en liquidation, Prilly*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 26.09.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: 02.12.2002*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: MM. Maurice A. Amon et Daniel Braun, liquidateurs, p.a. Sicpa Management S.A., case postale, 1000 Lausanne 16*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Perrin, Zahnd, Habs, Notaires  
1002 Lausanne

(00707676)